

SEV-AS vous informe:

«Plus de postes à temps partiel pour la division voyageurs des CFF» – et ce à quoi il faut faire attention!

A la mi-février 2015, on a pu lire dans la presse que dans la division voyageurs des CFF, à l'avenir une grande partie des postes seraient mis au concours avec des taux de 80 à 100%. Cela afin de promouvoir le travail à temps partiel.

Cela sonne bien au premier abord, et le SEV ne trouve rien à redire à une promotion des postes à temps partiel.

Mais... **il y a le revers de la médaille**: en particulier pour les postes dans les services centraux. Ici le cahier des charges ne se réduit pas d'office lorsqu'une personne réduit son temps de travail ou postule pour un poste proposé avec un taux d'occupation de 80%. Le danger est que l'on travaille „à temps partiel“, donc que l'on dispose en théorie de plus de temps libre et que l'on y gagne en qualité de vie. Mais qu'en réalité le cahier des charges reste inchangé. Résultat: un salaire à 80% pour un volume de travail de 100%!

Il faut donc bien peser le pour et le contre avant de postuler pour de tels postes. Les collaborateurs doivent être bien informés de la situation et clarifier les points suivants avec le futur chef:

- Qui assure, dans le cas d'un poste à 80%, les 20% restants pour les postes des services centraux? (tous les postes qui ne se déroulent pas en tours de service, comme par exemple dans la vente)
 - Il faut demander une confirmation écrite lorsqu'un remplacement est promis pour le pourcentage restant.
- Dans la vente – resp. dans les services qui travaillent avec des tours de service:
 - Il faut convenir par écrit des jours libres qui seront prévus en plus dans le tableau de service.
Par exemple: chaque semaine un jour libre en plus, ou alors un octroi en bloc.
 - De cette manière, il sera possible d'éviter que les heures de travail s'accumulent pendant la haute saison et que les jours soient compensés pendant la basse saison.

Lorsque ces conditions sont remplies, le travail à temps partiel peut „représenter une option intéressante“ (dixit CFF, intranet, 16 février 2015).

La sous-fédération AS du SEV se tient volontiers à disposition pour toute question.

Peter Käppler, président central
Ruth Schweizer, resp. branche trafic voyageurs
Roland Schwager, resp. branche services centraux

peter.kaeppler@as-online.ch
p@as-online.ch
roland.schwager@as-online.ch